Veralite® 200 - Fiche de précautions d'utilisation

1. IDENTIFICATION CHIMIQUE DU PRODUIT

Nom commercial :	Veralite 200
Fabricant :	I.P.B. nv, Steenovenstraat 30, B-8790 Waregem
	Tel : +32.56.60.79.19 / Fax : +32.56.61.08.85

2. COMPOSITION & INFORMATION DES INGREDIENTS

Poids %	Composant	(CAS Registry N°)
100	Copolyester	(025640-14 -6)

3. IDENTIFICATION DE DANGER

Produit pas classifié comme dangereux selon les directives de la C.E.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Inhalation :	Si symptomatique, allez en plein air. Si les symptômes persistent, consultez un médecin.
Yeux :	Présence de matière dans l'oeil, rincez immédiatement avec de l'eau. Si possible retirez les lentilles de contact. Si symptômes persistent, consultez un médecin.
Peau :	Si brûlure par contact avec de la matière en fusion, refroidissez-la immédiatement. Ne pas grater la peau. Voyez un médecin
Ingestion :	Pas supposer à être absorbé par la digestion; pas nécessaire de procéder à des vomissements.
Note au médecin :	Les brûlures doivent être traitées comme des brûlures thermiques. La matière partira avec la guérison. Dès lors, il n'est pas nécessaire de l'enlever de la peau.

5. MESURES POUR COMBATTRE LE FEU

Moyens d'extinction :	eau, produits chimiques secs.
Procédures spéciales pour incendies :	port d'habilles de protections et masque à oxygène.
Emanations dangereuses :	CO, CO2
Feu inhabituel & dangers d'explosion :	la poussière peut former un mélange air - poussière explosif.

6. MESURES POUR EVITER LES ACCIDENTS

Balayer et ramasser les poussières et déchets.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Mesures de précautions personelles :	pas de précautions spéciales nécessaires lors d'usage normal.
Prévention de feu et d'explosion :	pas de contacts avec des matières oxidantes, minimisez la création et l'accumulation de poussières
Stockage :	gardez les palettes fermés

8. CONTRÔLE D'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNEL

Limitations d'expositions:	ACGIH Treshold Limit Value (TLV)	pas établi
	German Max. Concentration at Workplace (MAK)	pas établi
	U.K. Occupational Exposure Standards	pas établi
Ventilation :	Bonne ventilation (10 fois ou plus le volume pièce/ heure)est recommandé sur le lieu de travail. Dans les espaces à aération insuffisante avec beaucoup de poussières et de hautes températures, nous conseillons une ventilation supplémentaire ou l'usage de masques.	
Protection respiratoire :	Si ventilation insuffisante, portez un masque.	
Protection des yeux :	Port de lunettes de protection.	
Protection des mains:	Port de gants pour manipuler des produits chauds.	
Rinçage :	Produits pour les yeux et autres savons.	

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Forme physique :	plaque pleine
Couleur :	couleur naturele ou addition d'additif sur demande.
Odeur:	sans odeur (odour treshold : not applicable)
Gravité spécifique (eau =1)	> 1
Pression de vapeur (Aire=1):	negligable (densité de vapeur : pas applicable)
Ratio d'évaporation :	pas applicable
Point d'ébullition :	pas applicable
Point de fusion :	> 100°C (>212°F)
Viscosité :	pas applicable
Solubilité dans l'eau :	negligable
valeur pH :	pas applicable
Octanol/Coefficient Partition d'Eau :	pas applicable
Limite inférieure et supérieure d'explosion	pas disponible
Température d'auto-inflammation :	454°C (849°F) (ASTM E659)
Sensibilité à l'impact mécanique :	pas disponible
Sensibilité à la décharge statique :	pas disponible

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité	stable
Incompatibilité	la matière peu reagir aux contacts d'agents oxidants.
Polymérisation dangereuse:	ne se produira pas

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Effets d'exposition :	Peau : pas classé comme dangereux par les directives C.E.
	Yeux : pas classé comme dangereux par les directives C.E.
	Inhalation : pas classé comme dangereux par les directives C.E.
	Ingestion : pas classé comme dangereux par les directives C.E.

12.INFORMATION ECOLOGIQUE

Classe de danger (WGK) : 0, substance en général non dangereuse pour l'eau, insoluble dans l'eau et non toxique.

13. DIRECTIVES POUR L'ELIMINATION

Elimination en décharge en tenant compte des lois nationales et locales. Peut être incinéré sous surveillance.

14. TRANSPORT

Air (ICAO), Mer (IMDG) & Route/Rail (ADR/RID) : pas de régulation

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

European Union Label statements :	*à manipuler en respectant l'hygiène et la sécurité.*
EINECS :	*produit listé / produit approuvé par U.E. par la notification de nouvelles substances.conforme aux directives C.E.*
Classification cancérigène :	*IARC : pas repris dans la liste (International Agency for Research on Cancer)* *ACGIH : pas dans la liste* *(American Confrerence of Governemental Industrial Hygienists)*

16. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Les informations mentionnées plus haut sont basées sur notre expérience et nos connaissances actuelles. Ses éléments n'engagent en aucun cas I.P.B. auprès de tiers. L'utilisateur doit considerer ses éléments comme une indication et collecter des informations complémentaires. L'utilisateur doit lui-même faire son choix en tenant compte de l'usage correct et de la sécurité vis-à-vis des tiers mais aussi de l'environnement.

Pour des informations plus spécifiques, n'hésitez pas à contacter notre département technique :

I.P.B. nv
Steenovenstraat 30
8790 Waregem
BELGIUM
Tel.+32.56.60.79.19
Fax +32.56.61.08.85